

Compte rendu du conseil municipal n°7

Jeudi 27 novembre 2014

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : Georges JEZEQUEL

Présents : Mr le Maire Jean-Louis VIGNON, Julien POUPON, Hervé LE MENS, René RAUD, Pascale CORRE DIVERRES, Nathalie ABIVEN, Bernard CORNEC, Georges JEZEQUEL, Rémi LE BERRE, Bernard LE CAHAREC, Jeannine LE GALL, Karine MORVAN, Philippe MOULLEC, Fabienne SIMON, Annie MOAL, Yvan BRISHOUAL, Laure LAUVERGEAT, Marie-Pierre GEULIN-LOEVENBRUCK, Katia KERZAON.

Début de séance : 20 h 30

1 – ARMORIQUE HABITAT

Madame LE GUEN Adjointe de direction, chargée du secteur des logements locatifs à Armorique Habitat intervient à la demande de **Jean-Louis VIGNON**, pour une présentation de sa structure, et pour évoquer le projet concernant une partie des logements situés à Saint Urbain. En effet, Armorique Habitat souhaite vendre une partie de ses logements aux propriétaires occupants intéressés. La priorité est donnée aux locataires occupants, leurs ascendants ou descendants pour l'achat de ces logements. Concernant la commune, 15 logements sont gérés par A.H. et 6 pourraient être vendus, si le Conseil Municipal donne son accord. Ces logements situés rue de la Forge, sont construits sur un terrain mis à disposition par la commune avec un bail emphytéotique à A.H. Il faut donc l'accord du Conseil avant que ces logements ne soient mis à la vente.

Jean-Louis VIGNON souhaite que les locataires occupants soient informés directement, ce à quoi s'engage **madame LE GUEN**. **Jean-Louis VIGNON** laisse au conseil un temps de réflexion, et la délibération sera prise lors du Conseil de décembre.

Il est important de noter que les locataires ne souhaitant pas acheter leur logement peuvent rester y habiter en qualité de locataires.

2 – TAXE D'AMENAGEMENT POUR LES ABRIS DE JARDIN :

Jusqu'à aujourd'hui, une taxe était recevable pour les abris de jardin de plus de 12 m², construits sur la commune. Sur proposition de **Jean-Louis VIGNON**, cette taxe pourrait être revue, pour la partie communale. En effet cette taxe est composée de 3 taux, 3.5% pour la part communale, 1.5% pour la part départementale, et 0.40% pour le redevance archéologie préventive, et ceci sur une valeur forfaitaire de 712 €.

La proposition de Jean-Louis VIGNON porte sur l'exonération totale de la part communale ou sur une exonération à 50% et fait appel au vote. Exonération totale : 15 voix, exonération partielle : 4 voix.

3 – RD 47, TRAVAUX SUITE...

Jean-Louis VIGNON demande l'autorisation au Conseil Municipal, pour déposer une demande de subvention auprès de la DETR pour le reliquat des travaux sur la RD 47. Délibération 18 voix pour, 1 abstention.

René RAUD en profite pour signaler que les travaux suivent leur cours et que la Commission Voirie a demandé quelques aménagements particuliers par rapport au plan initial (correction du tracé du chemin d'accès pompiers, matérialisation des places de parking etc...).

4 – CURAGE DE FOSSES

Les travaux de curage sont en cours, réalisés par l'entreprise Corbé de Dirinon. Par ailleurs, tous les travaux prévus sur la voirie communale seront réalisés au cours du mois de décembre.

5 – MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Julien POUPON demande l'accord du Conseil pour une modification budgétaire. La somme globale reste identique, mais il souhaite une nouvelle affectation des crédits pour un montant de 2 500 €.

Fonctionnement Dépenses	Augmentation de crédit	Diminution de crédit
2031 – Frais d'études	500	
2041582 – <u>Autres groupem.</u>	2 000	
2315 – <u>Instal.</u> Matériel Outil		2 500

6 – CEREMONIE DE COMMEMORATION D'OVILLERS-LA-BOISSELLE (SOMME)

Jean-Louis VIGNON rappelle l'invitation faite par la commune d'Ovillers-la-Boisselle, pour la cérémonie de commémoration de la guerre 14/18. En effet, le 17 décembre 1914, lors de combats dans la Somme, le 19^{ème} régiment d'infanterie basé à Landerneau enregistra plus de 1000 pertes. De nombreux Landernéens et Saint-Urbainais y ont laissé leur vie.

Une délégation de 5 personnes de Saint Urbain se joindra à la délégation de Landerneau pour cette commémoration les 13 et 14 décembre prochains.

Le Conseil Municipal autorise la participation aux frais de déplacement et d'hébergement.

7 – ENQUETE PUBLIQUE GRTGAZ

Le conseil Municipal a débattu de l'enquête publique sur la demande de la Société GRT Gaz d'exploiter une canalisation de transport de gaz naturel traversant les territoires des communes citées. L'affichage des différents avis publics a été fait conformément aux **règles** légales.

Le Conseil Municipal s'est étonné que l'objet de l'enquête publique, ne mentionne pas la destination finale de cette canalisation, à savoir la construction d'une centrale à gaz à Landivisiau. Le Conseil Municipal a noté la présentation pléthorique de cette enquête, qui a rendu la lecture des documents difficile aux citoyens.

Le Conseil Municipal appelé à donner un avis s'est prononcé de la façon suivante :

Avis favorable : 0

Avis défavorable : 11

Abstention : 8

8 – QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DIVERSES DES ADJOINTS ET CONSEILLERS

- Le garage automobile est actuellement fermé et le fond de commerce est mis en vente

Pascale CORRE/DIVERRES,

- Informe de la révision de la convention avec l'Association « Les Mésanges » de Dirinon, qui tiendra compte du taux de fréquentation des enfants de notre commune. Ce taux en augmentation pour cette année 2014 aura peut-être des incidences sur le plan budgétaire...il est trop tôt pour le dire.
- Présentation d'un CD des chanteuses / assistantes maternelles, de notre commune entre autres...
- Présentation d'un film réalisé par des jeunes du territoire sur le mode « Urban Wave » au Family à Landerneau
- Participation à de nombreuses, très nombreuses réunions...
- Présentation de la politique Enfance /Jeunesse sur le territoire.
- Observatoire sur les jeunes en Bretagne présenté le 11 décembre.
- TAP à Saint-Urbain, toujours des absents pour maladie, mais un point positif, les agents mettent en place des activités de plus en plus nombreuses et variées...
- L'ESM fête ses 20 ans en juin prochain, on en reparlera...

Hervé LE MENS,

- L'éclairage de la route de Penhep est opérationnel.
- Un réajustement a été réalisé au niveau du traitement de l'eau du fait de l'interdiction d'utiliser le maërl.

Julien POUPON,

- La CCPLD finance des animations touristiques sur les différentes communes du territoire. Ces animations font l'objet de projets qui seront « épluchés » par une commission, en février prochain. Il nous faut nommer un référent pour participer à cette commission : Laure LAUVERGEAT.
- Projet Ecole/Bibliothèque : Rencontre du CG 29 autour des plans, de financement, etc. Le projet convient au CG, à suivre...
- Pour l'achat du terrain, l'acte notarié pour la vente à la commune est arrivé hier en Mairie, à suivre...

Nathalie ABIVEN

- Informe qu'un logement HLM a été attribué cette semaine.
- Concernant la consultation des usagers intéressés par un transport par taxi pour une liaison Saint Urbain / Daoulas, il n'y a eu qu'une seule personne déclarée intéressée. A suivre...
- CCAS : tous les conseillers ont eu le compte rendu.
- SIVURIC : Information sur le gaspillage alimentaire...

Marie-Pierre GEULIN--LOEVENBRUCK

- Signale un manque de chaises à la salle Ty Kreisker 210 chaises pour un total de 250.

* * *

Prochain conseil municipal jeudi 18 décembre 2014 à 18 h 30, suivi d'une collation.

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 9 janvier à 19h00.

La séance est levée à 22 h 40.